



Synthèse de l'état de situation des espèces de poissons d'intérêt sportif au lac Saint-Pierre en 2016

Direction de la gestion de la faune de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Contexte

Les poissons du lac Saint-Pierre font l'objet d'un suivi par des pêches scientifiques récurrentes. Cet échantillonnage, désigné sous le nom de Réseau de suivi ichthyologique (RSI), est réalisé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Des poissons de toutes les tailles sont échantillonnés avec des filets maillants aux stations de pêche situées dans le lac Saint-Pierre (voir figure 1). Basé sur ces pêches, le présent document dresse un portrait synthétique de l'état de situation des principales espèces d'intérêt sportif du lac Saint-Pierre, soit le doré jaune, le doré noir, le grand brochet et la perchaude.

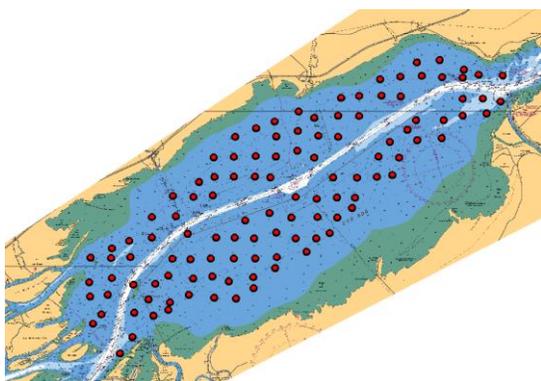
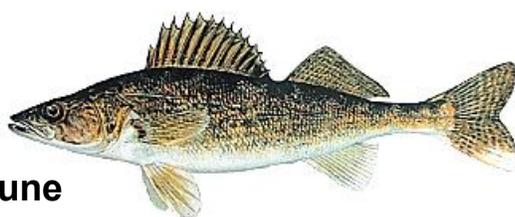


Figure 1 - Stations de pêche aux filets du RSI au lac Saint-Pierre.



Doré jaune

La situation du doré jaune (*Sander vitreus*) au lac Saint-Pierre est encourageante puisque son abondance est à la hausse depuis 2007 (voir figure 2). En 2016, le nombre de dorés jaunes

de petite taille (mesurant moins de 37 cm) et de taille exploitable (entre 37 et 53 cm) a atteint les valeurs les plus élevées depuis le début des années 2000.

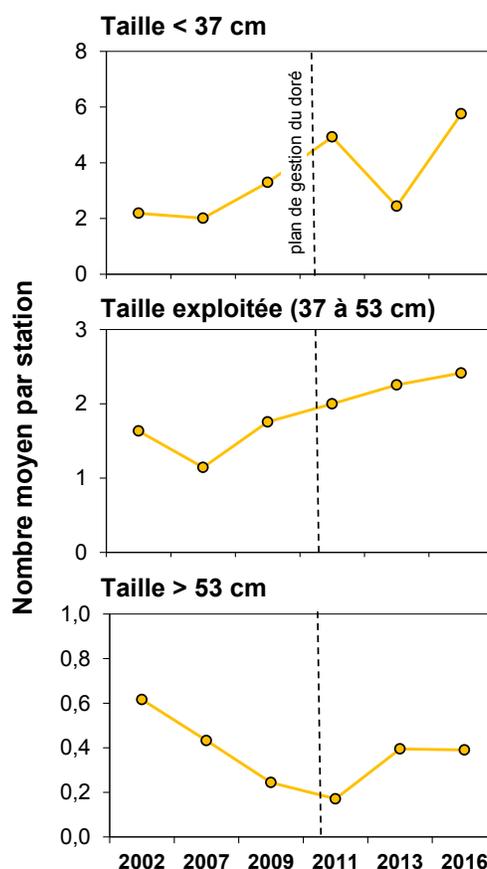
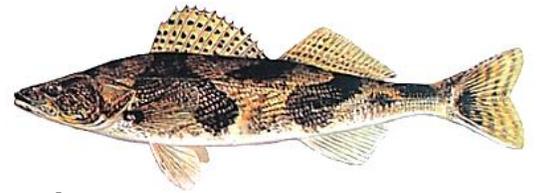


Figure 2 - Nombre moyen par station de dorés jaunes de taille inférieure à 37 cm, entre 37 et 53 cm et supérieure à 53 cm de 2002 à 2016 au lac Saint-Pierre. Le trait vertical pointillé marque l'instauration du Plan de gestion du doré jaune au Québec en 2011.



Doré noir

La situation du doré noir (*Sander canadensis*) est différente de celle du doré jaune. L'abondance du doré noir, qui était à la hausse de 2002 à 2011, montre désormais un déclin. En 2016, l'abondance de cette espèce était de retour au niveau enregistré au milieu des années 2000 (voir figure 4).

L'augmentation de l'abondance des dorés jaunes de taille exploitable (37 à 53 cm) devrait contribuer à l'amélioration du succès de pêche. Puisque les dorés jaunes de petite taille (< 37 cm) sont abondants, on prédit que la qualité de la pêche se maintiendra dans les prochaines années.

La tendance observée chez les dorés jaunes de grande taille (> 53 cm) est différente. Leur abondance était en déclin depuis 2002 (voir figure 2), mais depuis l'instauration de la gamme de tailles exploitée, la remise à l'eau obligatoire de ces grands individus a contribué à renverser ce déclin. Les dorés jaunes de grande taille demeurent cependant moins abondants qu'en 2002.

L'instauration de la gamme de tailles exploitée en 2011, combinée à une augmentation de la production de jeunes dorés, a permis d'améliorer l'abondance des femelles reproductrices, qui se situe à un niveau comparable à celui de 2002 (voir figure 3).

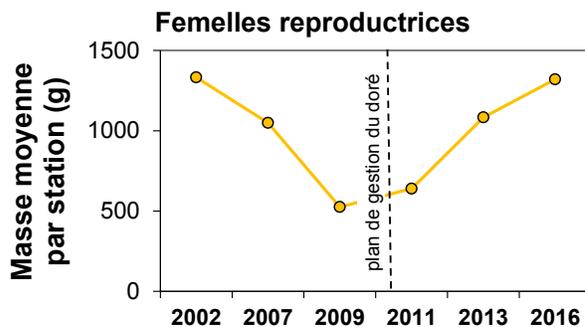


Figure 3 - Masse moyenne (g) de femelles reproductrices de dorés jaunes dans les stations de pêche du RSI de 2002 à 2016. Le trait vertical pointillé marque l'instauration du Plan de gestion du doré jaune au Québec en 2011.

En résumé, la population de dorés jaunes du lac Saint-Pierre est en santé. La production de jeunes est élevée, la quantité d'individus de taille exploitable est en hausse et l'abondance des reproducteurs est de retour à un niveau comparable à celui du début des années 2000.

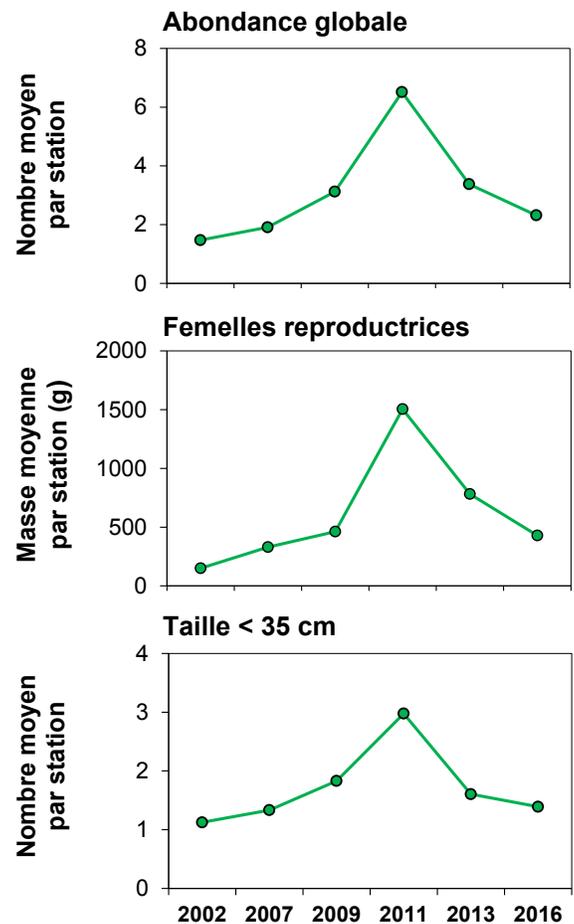


Figure 4 - Nombre moyen de dorés noirs, masse moyenne de femelles reproductrices (g) et nombre moyen de dorés noirs mesurant moins de 35 cm dans les stations de pêche aux filets du RSI de 2002 à 2016.



L'abondance des femelles reproductrices et des jeunes dorés noirs de taille inférieure à 35 cm a suivi la même tendance et est en baisse depuis 2011 (voir figure 4). On ignore si ce déclin se poursuivra dans les prochaines années. En raison de ces signaux à la baisse, l'état de santé de la population de dorés noirs est considéré comme étant à risque de déséquilibre. La prochaine campagne de pêche du RSI fournira des précisions sur l'état de la situation.



Grand brochet

La situation du grand brochet (*Esox lucius*) est complexe et s'apparente à celle de la perchaude, qui constitue sa proie préférentielle. Les deux espèces partagent des besoins similaires en matière d'habitats de reproduction et de croissance. Elles peuvent être considérées comme des indicateurs de la détérioration de l'état de santé du lac Saint-Pierre, plus spécifiquement des herbiers aquatiques et de la plaine d'inondation.

Globalement, l'abondance du grand brochet est faible depuis 2007 et se maintient à un niveau trois fois inférieur à celui mesuré au début des années 2000 (voir figure 5).

En 2002, les grands brochets étaient dispersés dans l'ensemble du lac Saint-Pierre. Toutefois, en raison de la disparition de grandes superficies d'herbiers aquatiques submergés au cours des dix dernières années, ceux-ci sont dorénavant confinés dans des secteurs restreints du lac dans lesquels sont situés les d'herbiers aquatiques résiduels.

Après une période de déclin rapide, l'abondance des femelles reproductrices est en hausse depuis 2009 (voir figure 5). L'abondance des jeunes grands brochets âgés de 1 et 2 ans montre également une augmentation depuis 2011, mais demeure faible.

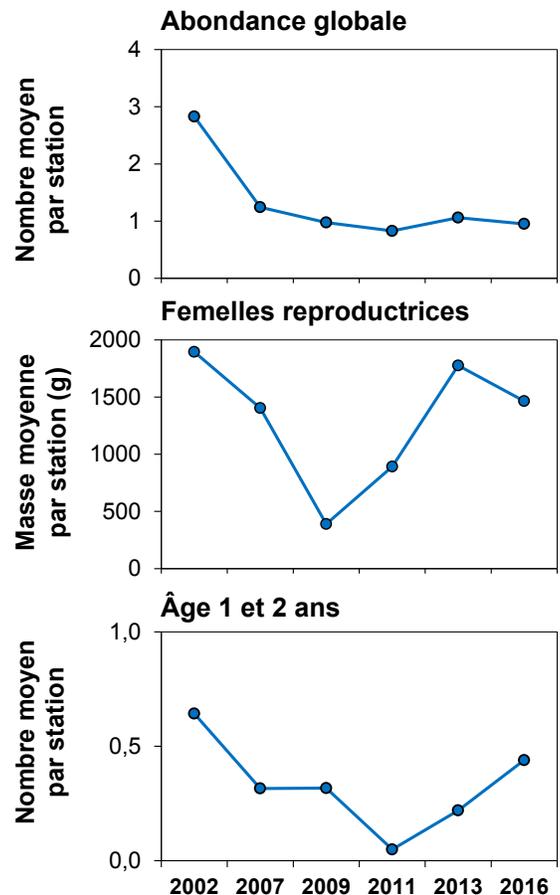
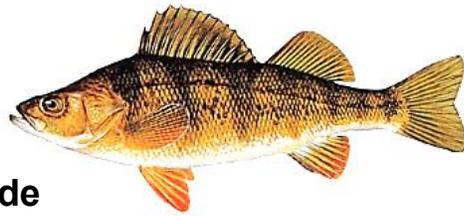


Figure 5 - Nombre moyen de grands brochets, masse moyenne de femelles reproductrices (g) et nombre moyen de jeunes grands brochets âgés de 1 et 2 ans dans les stations de pêche aux filets du RSI de 2002 à 2016.

Bien que l'abondance des jeunes grands brochets ainsi que des femelles reproductrices soit en hausse depuis les dernières années, aucune amélioration de l'abondance globale de l'espèce n'est perceptible à l'échelle du lac Saint-Pierre. Pour ces raisons et puisque les individus sont moins bien répartis dans le lac qu'au début des années 2000, l'état de la population du grand brochet est considéré préoccupant au lac Saint-Pierre.



Perchaude

L'abondance globale de la perchaude (*Perca fluviatilis*) est en hausse depuis l'arrêt de la pêche au lac Saint-Pierre. Le déclin de l'espèce a été renversé grâce à l'instauration du moratoire sur la pêche sportive et commerciale en 2012 (voir figure 6). Cependant, malgré l'arrêt complet de la pêche pendant plus de quatre ans, l'abondance globale de l'espèce n'est pas revenue au niveau du début des années 2000.

En protégeant les individus de plus grande taille, l'arrêt de la pêche a contribué à l'augmentation de l'abondance des femelles reproductrices (voir figure 6), qui était jugée faible depuis le début des années 2000 en raison du maintien d'une pression de pêche trop élevée.

Pour sa part, l'abondance des jeunes perchaudes demeure plus faible qu'au début des années 2000 (voir figure 6), ce qui compromet le renouvellement de la population et contribue à son vieillissement. De plus, ces jeunes perchaudes se concentrent désormais dans des secteurs restreints du lac où sont situés les herbiers aquatiques résiduels.

En 2017, le Comité scientifique sur la gestion de la perchaude du lac Saint-Pierre a recommandé de reconduire le moratoire instauré en 2012 puisque la production de jeunes perchaudes était insuffisante pour soutenir une pêcherie durable. Le risque de revenir à la situation qui prévalait, avant l'arrêt de la pêche, a été jugé trop élevé pour permettre de nouveau l'exploitation.

Grâce à l'arrêt de la pêche commerciale et sportive pendant plus de quatre ans, le stock de perchaudes est maintenant entré dans un lent processus de rétablissement, lequel est ralenti par plusieurs facteurs liés notamment à la qualité de l'habitat. Les habitats de reproduction et de croissance de l'espèce se sont détériorés, ce qui affecte la production de jeunes perchaudes.

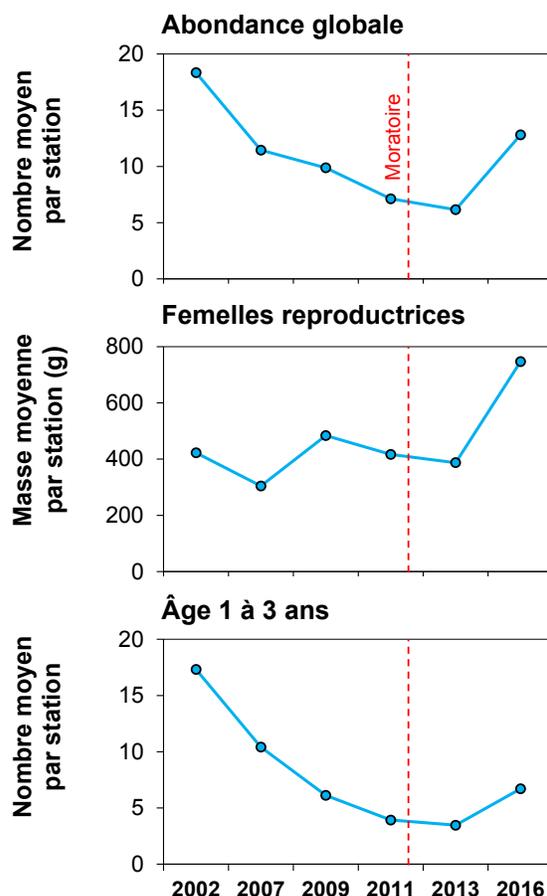


Figure 6 - Nombre moyen de perchaudes, masse moyenne de femelles reproductrices (g) et nombre moyen de jeunes perchaudes âgées de 1 à 3 ans dans les stations de pêche aux filets du RSI de 2002 à 2016. Le trait vertical pointillé marque l'instauration du moratoire en 2012.

Vous voulez avoir plus d'information sur la situation de la perchaude au lac Saint-Pierre? Lisez l'avis du Comité scientifique sur la gestion de la perchaude disponible en ligne : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/peche/prolongation-moratoire-perchaude/>

Rédaction du bilan : Émilie Paquin (emilie.paquin@mffp.gouv.qc.ca), Philippe Brodeur (philippe.brodeur@mffp.gouv.qc.ca), Nathalie Vachon (nathalie.vachon@mffp.gouv.qc.ca), Yves Paradis (yves.paradis@mffp.gouv.qc.ca) et Chantal Côté (chantal.cote@mffp.gouv.qc.ca)